



# CONCOURS DE DESSIN DE PRESSE

**Président du Jury : Mr Michel Iturria**

- Envoyer les dessins avant le SAMEDI 12 OCTOBRE 2019 à l'espace Chemins-Bideak
- Concours ouvert aux élèves du CM1 au BTS
- Organisateur : Espace Chemins-Bideak

INFOS ET REGLEMENT : [www.chemins-bideak.com](http://www.chemins-bideak.com)



## « Dessine pour ta planète »

Concours de dessins de presse

CM1-BTS

2 sept – 12 octobre 2019

Du 2 juillet au 31 octobre, l'**espace Chemins-Bideak**, en partenariat avec le Musée d'Aquitaine, reçoit une exposition de Michel Iturria « **Michel Iturria en liberté** ». Une sélection d'une cinquantaine de dessins de presse originaux choisis parmi plus de 14000 dessins de 40 ans de carrière...

Le dessin de presse prend position avec humour sur un sujet d'actualité. Il constitue une autre façon de transmettre des informations et de donner une opinion sur ce qui se passe dans le monde. Et des choses dans le monde, il s'en passe... Dame Nature pourrait nous en raconter. À force d'exploiter les ressources de la planète, de créer de la pollution par nos activités et nos modes de vie, d'accélérer la disparition de certaines espèces, nous, les hommes sommes en train de modifier et de menacer l'équilibre fragile de la Terre.

Parce qu'« **avec un dessin, on peut tout dire** » (dixit Michel Iturria), l'espace Chemins-Bideak invite les élèves de CM1 au BTS à prendre la parole en participant au **grand concours de dessin de presse** : « **Dessine pour ta planète** ».

Alors fini de rire, c'est la rentrée... !

Petits et grands, seul ou à plusieurs, donnez libre cours à votre imagination, exprimez-vous sur les sujets environnementaux qui vous touchent, de près ou de loin !

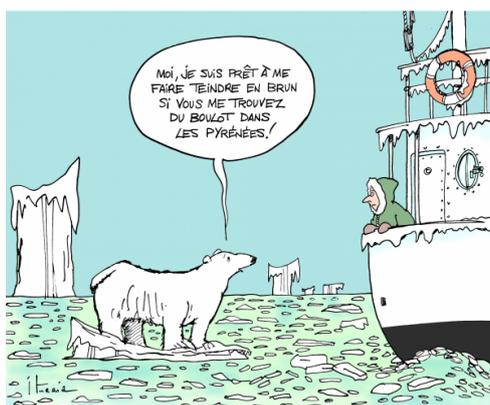
- Inscription des établissements scolaires à partir entre le 1er juillet et le 13 septembre 2019.
- Présentation de 10 dessins par établissement scolaire
- Textes en français ou en basque
- 3 dessins primés par catégorie : primaire / collège / lycée / enseignement supérieur
- Exposition itinérante des dessins de l'ensemble des établissements participants
- Règlement complet en pièce jointe.
- **Plus d'informations** : Joëlle Susperregui – [contact@chemins-bideak.com](mailto:contact@chemins-bideak.com)

### Remise des prix

**VENDREDI 18 octobre**

**14h30**

en présence de Michel Iturria.





# Règlement

## Concours de dessin de presse

### « Dessine pour ta planète »

#### Article 1

L'espace Chemins-Bideak organise, dans le cadre de l'exposition « Michel Iturria en liberté », un **concours de dessin de presse**.

Le thème défini est : **Dessine pour ta planète** (*l'eau, la pollution, le plastique, le réchauffement climatique, les espèces menacées etc...*)

#### Article 2 : La participation

Le concours de dessin de presse est ouvert aux élèves de CM1 au BTS.

Le concours est destiné aux établissements scolaires d'Amikuze et alentours.

La participation est limitée à 10 dessins par établissements (cf article 3) et un seul dessin par élève.

Un formulaire de participation (cf annexe) doit accompagner chaque dessin. Doivent obligatoirement y figurer le nom, le prénom et l'âge du participant, ainsi que son adresse et l'autorisation des responsables légaux.

#### Article 3 : Modalités

- Les dessins doivent être réalisés sur une feuille au format A4, sur papier cartonné. Toutes les techniques manuelles sont acceptées : peinture, feutre, crayon, stylo... (donc pas de dessin numérique). Aucune inscription personnelle ne doit apparaître sur le dessin.
- Les participants garantissent que la création est originale et inédite (interdiction notamment de reproduire une œuvre existante)
- La participation est limitée à 10 dessins par établissement et un seul dessin par élève.
- La sélection des dessins proposée par chaque établissement se fait en interne. Chaque structure est libre d'organiser la sélection comme elle le souhaite.
- Si le dessin comporte du texte, celui-ci pourra être en français ou en basque.
- Les dessins peuvent être individuels ou collectifs.
- Les dessins reçus seront répartis dans l'une des 4 catégories suivantes : Primaire / collègue / lycée / enseignement supérieur
- Pour chacune des 4 catégories, 3 dessins seront primés par le jury à la majorité des votes. Un prix spécial du jury « Prix Michel Iturria » sera décerné, toutes catégories confondues.
- Les dessins et les formulaires de participation doivent être déposés à l'espace Chemins Bideak **avant le Samedi 12 octobre 2019 ou envoyés par voie postale** (cachet de la poste faisant foi) : Espace Chemins Bideak – 1 route de Gibraltar – 64120 Saint-Palais

**Article 4 : le jury**

Un jury se réunira entre le 13 et le 18 octobre afin de sélectionner les lauréats.

Le jury se composera de 2 journalistes locaux / 2 acteurs culturels du territoire / 1 élu / 1 bénévole de l'association Bidean / 1 artiste local.

Michel Iturria sera président du Jury.

**Article 5 : Remise des prix**

Les gagnants seront annoncés le Vendredi 18 octobre, lors de la cérémonie de remise des prix.

Le programme de la journée sera communiqué ultérieurement.

Tous les dessins seront exposés lors de cette journée.

**Article 6 : calendrier**

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- Lundi 2 septembre : Ouverture du concours
- Samedi 21 septembre : clôture des inscriptions
- Samedi 12 octobre : Clôture de la remise des dessins et du concours.
- Samedi 19 octobre : Désignation des gagnants et remise des prix à l'espace Chemins-Bideak

**Article 7 : exposition**

Les sélections de dessins de presse présentées par chaque établissement public feront l'objet d'une exposition au sein de l'espace Chemins-Bideak, du 19 au 31 octobre 2019.

Cette exposition sera ensuite itinérante au sein des établissements partenaires.

Chaque établissement scolaire pourra l'héberger.

**Article 8**

L'organisateur est libre d'utiliser les dessins gagnants comme il le jugera utile pour son action. En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit sur leur dessin à l'organisateur.

**Article 9**

Les dessins originaux pourront être récupérés par les participants à la fin de l'année scolaire.

L'espace Chemins-Bideak gardera une copie numérique de chaque œuvre.

**Article 10**

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

**Article 11**

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

**Article 12**

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Il se réserve également le droit de trancher souverainement à toutes difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement.



## FICHE D'INSCRIPTION

Concours de dessin de presse  
« Dessine pour ta planète »

**ETABLISSEMENT SCOLAIRE :**

**TITRE DU DESSIN (facultatif) :**

**NOM :**

**PRENOM :**

**AGE :**

**CLASSE :**

**Adresse :**

**Téléphone d'un responsable légal :**

---

### **Autorisation parentale**

Je soussigné(e) ..... exerçant l'autorité parentale sur :

**Nom :** ..... **Prénom :** ..... **Age :** .....

autorise celui-ci à participer au **concours de dessin de presse « Dessine pour ta planète»** organisé par **l'espace Chemins-Bideak**.

J'autorise l'espace Chemins-Bideak à exploiter et diffuser à titre gratuit et pour une durée de 3 ans tout ou partie de la représentation réalisée par le mineur sur lequel j'exerce l'autorité parentale dans le cadre de sa participation au concours. L'espace Chemins-Bideak se voit ainsi accorder un droit de reproduction, de représentation, d'adaptation et de modification du dessin de presse réalisé. Ces droits sont accordés à l'espace Chemins-Bideak pour ses opérations de communication interne et/ou externe, sur tout médias, supports et procédés de son choix, existants ou futurs. J'accorde également à l'espace Chemins-Bideak le droit de communiquer le nom, prénom de mon enfant aux côtés de son dessin de presse.

Fait à ..... Le..... /..... / 2019

Signature :